

Introduction en bourse sur Euronext Growth Paris

Investissez dans Largo, le spécialiste du reconditionnement de Smartphones 100% Made in France !

Comment participer à l'introduction en bourse de Largo ?

9,87 €

-

13,35 €
par action

1

Renseignez vos informations

2

Complétez le bulletin de souscription

3

Transmettez ce bulletin à votre intermédiaire financier



1 Étape 1 : Renseignez vos informations

Prénom : Nom :
 Adresse : CP, Ville :
 Téléphone : E-mail :
 Référence bancaire de votre compte titres :



2 Étape 2 : Complétez, datez et signez le bulletin de souscription

Je souhaite souscrire par la présente (en toutes lettres :) actions LARGO (Code ISIN FR0013308582 – ALLGO) dans le cadre de l'offre à prix ouvert effectuée préalablement à l'admission des actions LARGO sur le marché Euronext Growth Paris. Tout ordre de souscription devra être passé pour un minimum de 10 actions. Les ordres seront exprimés sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'offre à prix ouvert ; ces ordres seront encadrés par la fourchette indicative de prix de 9,87 € - 13,35 € par action.

Fait à, le Signature :



3 Étape 3 : Transmettez ce bulletin à votre intermédiaire financier

avant le 19 avril 2021 à 17h00 (au guichet) et 20h00 (sur Internet)

Les ordres de souscription seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés :

- De 10 à 200 actions incluses, fraction d'ordres A1. (Les fractions d'ordres A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordres A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits) ;
- Au-delà de 200 actions, fraction d'ordres A2.

Le prospectus de Largo composé d'une note d'opération, d'un résumé (6 pages) et d'un document d'enregistrement approuvé par l'AMF le 25 mars 2021 sous le numéro I. 21-005 (le "Prospectus") sont disponibles sans frais auprès de la société Largo - 4, rue Jean Mermoz 44980 Sainte-Luce-Sur-Loire, ainsi que sur le site Internet de Largo (www.largo-france.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). Largo attire l'attention du public sur le Chapitre 3 "Facteurs de risques" du document d'enregistrement approuvé par l'AMF le 25 mars 2021 sous le numéro I. 21-005 et notamment sur le risque de liquidité (la levée de fonds à intervenir à l'occasion d'une prochaine introduction en bourse est le moyen privilégié pour couvrir prioritairement les besoins de trésorerie identifiés au cours des 12 prochains mois) et sur le Chapitre 3 "Facteurs de risques" de la note d'opération et notamment sur le risque de perte en capital. Les informations disponibles ci-après ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat des actions Largo aux Etats Unis, au Canada, en Australie, au Japon, au Royaume-Uni ni dans aucun autre pays à l'exception de la France à compter de l'approbation par l'AMF du Prospectus dans le cadre de son introduction en bourse. * Réduction d'impôt sur le revenu sous certaines conditions, voir section 4.1.9.4 de la Note d'Opération